



NOMS DES PARENTS RESPONSABLES : .....

Si pas d'adresse mail Fournir  
l'enveloppe timbrée au nom et adresse des parents**Fiche de renseignements**

NOM (de l'enfant) : .....

PRENOM.....

NE(E) LE..... à ..... département.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL ..... VILLE.....

N° TELEPHONE.....

E MAIL : .....@.....(en lettre bâton lisible)

**TARIF LICENCE****SAISON 2023 - 2024**

JEUNES (moins de 18 ans) 135 € - ADULTES (plus de 18 ans) 135 €

Licence Découverte en mars

kit initiation ,6 à 8 flèches obligatoires ..... en fonction du prix (en accord avec les entraîneurs) (60 €)

Pantalon noir de sport obligatoire et polo du club pour les rencontres inter-club et concours officiels. **J'atteste avoir répondu non à toutes les questions du formulaire médicale dans le cas contraire je fourni un certificat médicale apte à la pratique du tir à l'arc y compris compétition****Des arcs de compétitions peuvent être loués à 100€ pour l'année.****Matériel d'initiation prêté sous caution en chèque de 100€ classique 200€ poulie non encaissé**Fiche à remplir et à remettre au responsable des entraînements, accompagnée du règlement **au maximum le 21 octobre 2023****TRANSPORT DES ENFANTS  
Sur les lieux de manifestations sportives  
SAISON 2023 - 2024****Je soussigné(e),**

Mme -Melle -Mr : .....

Autorise l'association sportive "Les Archers des Deux Rives" à transporter mon enfant sur les lieux des manifestations sportives, selon les moyens estimés les plus utiles (minibus, voiture de particulier, train, autocar etc....) pour la saison sportive 2023-2024 et certifie avoir une assurance responsabilité civile adaptée aux déplacements.

Fait à ..... le .....

Signature

**J'autorise mon enfant à sortir non accompagné d'un adulte après le cours** oui  non **Signatures des responsables****Règlement à l'ordre : Les Archers Des Deux Rives**Chèque bancaire  N°Espèce 

Le Président Claude Coeymans – Le bourg – 47 440 PAILLOLES tél : 06.86.64.68.80

N° d'affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc : 10 47 154

[coeymans@wanadoo.fr](mailto:coeymans@wanadoo.fr)Site internet : <http://lesarchersdes2rives.fr/> <https://www.facebook.com/lesarchersdes2rives>**A rendre avant le 21 octobre 2023 dossier complet (fiche de renseignement, règlement)  
(règlement possible en plusieurs fois par chèque)**